

Ile-de-France: soupçons d'entente sur les marchés de travaux du T9

Le chef du bureau de la procédure de l'Autorité de la concurrence vient de recevoir une lettre du directeur général du Stif qui ne devrait pas manquer d'attiser son intérêt.

Laurent Probst explique en effet qu'il va demander à la Commission d'appel d'offres du Stif *«de déclarer inacceptables l'ensemble des offres sur la totalité des lots [du marché public de travaux du T9, entre Paris et Orly-Ville]»*. Selon nos informations, réunie en début d'après-midi ce jeudi 2 mars, ladite commission a suivi son directeur général et décidé de relancer une nouvelle procédure pour perdre le moins temps possible dans la réalisation de la nouvelle infrastructure.

Selon nos informations, sur les quatre lots du marché (au total quelque 200 millions d'euros, quand même), **les offres déposées seraient supérieures d'environ 24% à l'estimation de la maîtrise d'œuvre**. Plus ennuyeux, 'des plis montre que les quatre groupements qui ont répondu sont chacun mieux-disants sur l'une des quatre offres. A chacun son marché.

Soit le hasard fait très bien les choses et sur les prix le maître d'œuvre a cafouillé; mais le Stif considère que son mandataire Transamo s'est appuyé sur des marchés similaires pour fixer son estimation. Soit...

Comme on dit volontiers dans le secteur des travaux publics, *«c'est pas parce que l'on a interdiction de s'entendre qu'on n'a pas le droit de s'écouter»*.

Les entreprises ont-elles voulu tester la vigilance du nouveau Stif ? La forte tension sur les marchés franciliens, avec les travaux du Grand Paris Express, incite-t-elle les entreprises à relever leurs prix? Cette dernière hypothèse nous apparaît possible, au vu de l'importance des premiers marchés attribués par la SGP. **Mais si elle était le résultat d'une entente et couplée à une répartition préalable des lots, alors l'explication économique ne serait plus que le paravent d'un délit.**